

# UNION SPORTIVE DE LA BLANCHE

## Rapport du Trésorier général année 2017

Bonjour à vous, cette année s'est passée dans un contexte particulier compte tenu de la disparition de la CCPS au profit de la création de la communauté d'Agglo.

Cela ne pouvait se faire en un jour et bien entendu ça s'est traduit au niveau financier par un gros retard de versement des subventions votées. Cela n'a pas été sans compliquer la gestion globale de l'association, et je tiens à remercier l'ensemble des sections qui ont bien voulu comprendre l'absence totale de mauvaise volonté de la part des trésoriers de l'USB Générale.

Gilbert a évoqué tout à l'heure le Fanget, je ne reviendrais pas dessus si ce n'est pour dire que malgré la somme votée par la CCPS et non encore versée par l'AGGLO, les conditions difficiles dans lesquelles nous a dû gérer cette structure ont généré un bilan négatif. Cela amène les trésoriers à préciser que la reconduite de cette expérience ne pourra se faire que si une nouvelle convention est établie et signée (avant l'ouverture) ; elle devra l'être dans des termes qui ne mettent pas en péril la vie financière de l'association. Nous devons en effet disposer de garanties suffisantes en termes de paiement du ou des emplois nécessaires pour faire tourner correctement cette structure, ainsi qu'un respect des engagements pris au niveau de l'entretien de l'infrastructure elle-même.

Si le Fanget a été une expérience intéressante, ce n'étais pas le plus gros travail des trésoriers.

Au printemps, la DDCSPP s'est portée vers nous pour effectuer un contrôle de l'utilisation des subventions affectées dans le cadre de notre activité Ecole de Sport. Nous avons la satisfaction de noter que aucune remarque particulière n'a été formulée relativement à ce suivi.

Ensuite, en accord avec les décisions des AG et CA, nous avons lancé cet audit contractuel des compte dont le résultat est maintenant consultable sur le site.

Je remercie Aurore AILHAUD pour la patience et le travail accompli avec l'ensemble des trésoriers, USB général compris bien entendu.

Comme il est précisé en début de ce rapport, aucune opinion, aucune attestation n'est produite l'audit étant je le rappelle à caractère contractuel.

Les éléments principaux que nous pouvons sortir de ce rapport sont en premier lieu que rien ne met en cause la sincérité et la bonne foi des comptes qui ont été présentés.

Si la mise en place de Basi compta se révèle comme une solution que l'on peut qualifier de la plus adaptée pour une association comme la nôtre, il apparaît quand même des difficultés liées à son utilisation. Cette utilisation commune dans un même logiciel permet cependant à l'USB de gérer de manière saine et fiable ses comptes et d'en présenter des bilans cohérents.

La première chose à noter est le sérieux dont font preuve les trésorier(e)s ainsi que l'ensemble de leurs président(e)s pour la gestion de leurs comptes. Pour cela qu'ils en soient félicités et remerciés.

Vous êtes des bénévoles vous réalisez un travail de qualité qui nous permet de nous tourner l'âme tranquille vers nos élus locaux départementaux et régionaux, vers nos partenaires des services de l'état, tous nos sponsors et mécènes, à qui nous pouvons affirmer en toute sérénité que l'argent

qu'ils confient à l'USB est gérée au mieux et dans le seul but de faire fonctionner le plus correctement cette association.

Nous organiserons avec le CDOS une ou plusieurs réunions formations, avec les trésoriers de l'USB afin de former les nouveaux arrivants, mais aussi et surtout pour proposer et tenter de trouver des solutions pour améliorer l'utilisation de ce logiciel . En plus des différents détails que nous verrons à ces occasions, je pense notamment à la mise en place d'un compte de synthèse qui permettrait de faciliter les consolidations.

Pourtant une première mesure préconisée dans ce rapport, aura un effet immédiat :

Si l'Ag est toujours prévue début novembre, les exercices comptables seront eux désormais fixés à une date unique et non dérogeable qui sera close au 30 septembre de chaque année. Cette année 2018 vous verra donc effectuer (sauf pour ceux qui ont déjà anticipé) un exercice de onze mois.

Les modalités de cette mise ne place seront précisées lors des réunions évoquées ci-dessus.

Cette décision est le garant d'une tenue de la cohérence de la comptabilité de l'association.

Nous mettrons en place avec l'équipe des trésoriers de l'USB générale un point régulier (par le biais d'une permanence au bureau) afin de vous aider pour ceux qui auraient des problèmes.

Pour terminer, j'évoquerai brièvement le bilan 2017 pour dire qu'un élément important de financement parmi les autres a été l'intervention comme l'an dernier de Richard Hemon, grâce à qui nous avons obtenue des financements qui permettent à certaines sections de pouvoir rénover le matériel.

Enfin, en remerciant les financeurs de leurs aides, je rappellerai que nous concevons tout à fait que les conditions de financement deviennent de plus en plus dures. Mais il est toujours bon d'insister sur le fait que lorsque l'USB organise un tournoi, un concours, une course ou n'importe quelle manifestation, cela se traduit auprès des commerçants et des prestataires locaux par des repas, des nuitées, des achats, ...

Je termine en remerciant d'abord mes co-trésoriers Michel et Caroline, qui participent grandement à la tenue, à la collation des comptes et tout simplement à faire vivre la trésorerie de l'USB, je remercie notre Président pour la confiance qu'il nous porte et je tiens à remercier et féliciter Domi qui bien formée par Nancy a su parfaitement assurer son intérim. Sa présence, son implication et son sérieux ont été une aide énorme pour notre association et je la remercie de sa patience à notre égard.

Je lui souhaite une belle route dans sa nouvelle vie et je transmets à Olivier son compagnon qu'elle part rejoindre toute mes félicitations.

Merci à vous

Ph CHAUVIN